

## Commerce du minerai de fer et sidérurgie au Canada

Jacques Parizeau

Volume 33, numéro 3, octobre–décembre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001261ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001261ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parizeau, J. (1957). Commerce du minerai de fer et sidérurgie au Canada. *L'Actualité économique*, 33(3), 501–514. <https://doi.org/10.7202/1001261ar>

# Commentaires

## Commerce du minerai de fer et sidérurgie au Canada

Il n'est pas facile de nos jours de savoir, à un moment donné, où en est l'extraction du minerai de fer au Canada. Les changements sont si nombreux et si fréquents que l'on ne peut d'une année à l'autre projeter des idées toutes faites dans une réalité aussi mouvante.

La publication du rapport du ministère des Mines sur la production du minerai de fer au Canada en 1956 note une nouvelle étape dans l'extraction du minerai au pays. En effet, en atteignant une production de 20 millions de tonnes, le Canada est maintenant au quatrième rang des pays producteurs. En une seule année, la Suède, le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest ont été dépassés.

Les trois pays dont la production est supérieure à celle du Canada ont une avance telle qu'il faudra attendre encore quelques années avant que des changements se produisent dans le nouveau classement. Les États-Unis viennent au premier rang avec 100 millions de tonnes<sup>1</sup>, l'U.R.S.S. suit, et la production française dépasse 50 millions de tonnes, soit un niveau qui ne serait atteint par le Canada que d'ici une dizaine d'années peut-être si l'on en juge par l'état des travaux en cours<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, en dix ans, la production canadienne a été multipliée presque douze fois. Un tel accroissement a nécessaire-

1. On ne tient pas compte ici des différences en teneur.

2. *Minerals, Canada and the World*, Ministère des Mines et des Relevés techniques, 1957.

ment bouleversé les conditions du commerce extérieur et de l'approvisionnement du marché intérieur. C'est à cette question que les pages qui suivent sont consacrées.

\* \* \*

La circulation des minerais de fer est évidemment conditionnée en partie par la localisation des bassins miniers. En 1956, la production s'est répartie d'est en ouest du pays de la façon suivante.

**Tableau I**  
**Répartition du minerai de fer extrait au Canada<sup>1</sup>**  
(en millions de tonnes longues)

Source	Production	Expéditions		
		Canada	États-Unis	Autres
Wabana (T.N.).....	2.65	0.49	0.01	2.15 (Europe de l'Ouest)
Schefferville (T.N. et P.Q.)..	12.02	0.70	9.45	1.87 (Europe de l'Ouest)
Marmora (Ontario).....	0.28	—	0.28	—
Port Robinson (Ontario)...	0.05	—	0.05	—
Sudbury (Ontario) <sup>2</sup> .....	0.07	(0.03)	(0.04)	—
Jameson (Ontario).....	1.41	0.62	0.79	—
Steep Rock Lake (Ontario)..	3.32	0.26	3.06	—
Île Vancouver (C.B.).....	0.18	—	—	0.18 (Japon)
Île Texada (C.B.).....	0.15	—	—	0.15 (Japon)
	20.11	2.03	13.72	4.36

Le Canada ne retient donc que 10 p.c. de sa production de minerai de fer pour ses aciéries. Du reste, les trois quarts vont vers les États-Unis, et le dernier quart vers l'Europe de l'Ouest et le Japon.

Le commerce d'exportation a ainsi pris une telle ampleur que le Canada est maintenant le deuxième exportateur du monde, dépassé de peu par la Suède, qui exporte un volume moindre de valeur supérieure.

1. *Rapport préliminaire sur le minerai de fer au Canada en 1956*, op. cit. p. 7, et *Shipping Report 1956*, Vol. I et II, Bureau Fédéral de la Statistique. La somme des chiffres ne coïncide pas nécessairement avec les totaux, d'une part parce que les chiffres ont été arrondis, d'autre part parce que dans le cas de certaines compagnies la production et les expéditions ne coïncident pas exactement.

2. La répartition de ce poste est très hypothétique.

COMMENTAIRES

La quantité de minerai que le Canada réserve aux aciéries nationales ne s'est pas accrue sensiblement au cours des dernières années, en dépit de la hausse phénoménale de la production. Est-ce à dire que ces livraisons satisfont les besoins d'une industrie qui par ailleurs serait stagnante? Bien au contraire, on verra au tableau qui suit, non seulement que les importations de minerai restent importantes, non seulement qu'elles n'ont pas diminué, mais qu'elles se sont accrues assez sensiblement.

**Tableau II**  
**Consommation apparente de minerai de fer au Canada<sup>1</sup>**  
(en millions de tonnes longues)

	Production	Exportations	Réservé à la con- sommation nationale	Importations	Consom- mation apparente	Part de la consommation apparente produite au pays (en p.c.)
1949....	3.3	2.3	1.0	2.2	3.2	31
1950....	3.2	2.0	1.2	2.7	3.9	31
1951....	4.2	2.8	1.4	3.4	4.8	29
1952....	4.7	3.4	1.3	3.8	5.1	25
1953....	5.8	4.3	1.5	3.7	5.2	29
1954....	6.6	5.5	1.1	2.7	3.8	29
1955....	14.5	13.0	1.5	4.1	5.6	27
1956....	20.0	18.1	1.9	4.5	6.4	30

Au cours de la période envisagée, la production s'est donc accrue six fois, les exportations huit fois, alors que la consommation nationale, l'utilisation de minerais indigènes et l'utilisation de minerais étrangers doublient. La part des minerais indigènes dans la consommation nationale se maintient entre 25 et 31 p.c. seulement, sans que le bond récent dans la production ait sensiblement modifié apparemment les conditions d'approvisionnement des usines sidérurgiques canadiennes.

Tout se passe donc comme si, *grosso modo*, les secteurs de la sidérurgie et de l'extraction suivaient des chemins différents sans s'intersecter. La comparaison est exagérée sans doute. Elle n'en est pas moins utile pour établir, dès le départ, deux groupes d'intérêts qui ne sont pas nécessairement identiques.

1. Les chiffres de base du tableau sont tirés de *Minerals, Canada and the World*, op. cit., supplément statistique, pp. 58 à 61.

Le groupe des entreprises sidérurgiques comprend des compagnies contrôlées par des intérêts encore récemment canadiens, mais maintenant canadiens, anglais et allemands, et dont trois ont 13 des 16 hauts-fournaux du pays: la Dominion Steel and Coal Company (*Dosco*), à Sydney, la Steel Company of Canada (*Stelco*) à Hamilton et l'Algoma Steel Company à Sault-Sainte-Marie. Une autre aciérie à Hamilton accroît rapidement sa production de fonte.

La *Dosco* exploite son propre bassin minier sur l'île Bell à Terre-Neuve. Elle en tire la majeure partie du minerai qu'elle utilise et importe des minerais de qualités différentes du Brésil et du Libéria. Les importations ne représentent qu'une fraction du minerai canadien utilisé et servent à divers mélanges<sup>1</sup>.

La consommation de la *Dosco* n'absorbe qu'un cinquième environ de la production de l'île Bell. Le reste est dirigé non pas vers les États-Unis, mais vers l'Angleterre et l'Allemagne surtout. Des engagements de la compagnie vis-à-vis ses clients étrangers vont assurer des débouchés stables à un niveau de production voisin de 3 millions de tonnes jusqu'en 1961.

Les aciéries de Hamilton sont dans une situation toute différente. En dépit du fait que la capacité de leurs hauts-fournaux est près de trois fois supérieure à celle de la *Dosco*, leurs achats de minerai canadien étaient en 1955, dernière année pour laquelle les statistiques utilisées ici sont disponibles, très inférieurs à ceux de la *Dosco*, soit 367,000 tonnes courtes contre 545,000 tonnes<sup>2</sup>. Le reste est importé des États-Unis. Le phénomène est explicable pour des raisons historiques et financières. La *Stelco* a investi des capitaux dans des gisements américains de minerai de fer. L'organisation ainsi mise sur pied dure encore en dépit du changement dans les conditions du marché.

Enfin l'Algoma présente elle aussi des problèmes particuliers: une succursale exploite des mines sur les bords du lac Supérieur. La sidérose ainsi extraite est concentrée avant d'être expédiée. La haute teneur en silice et peut-être le coût des opérations de concentration font que l'Algoma n'utilise que le tiers environ de ce qu'elle exploite et doit faire appel à d'autres minerais pour opé-

1. Le minerai de l'île Bell a, en effet, une très forte teneur en silice.

2. *Shipping Report*, 1955, *op. cit.*, vol. III, pp. 156 et 164.

rer les mélanges nécessaires. Autant qu'on puisse en juger, l'Algoma ne s'approvisionne qu'à raison de 20 p.c. environ de ses besoins à même ses propres mines et importe le reste soit plus de 1.6 million de tonnes des États-Unis<sup>1</sup>. Il est surprenant qu'elle n'utilise à peu près pas le minerai canadien de Steep-Rock, peu éloigné de Sault-Sainte-Marie et facilement transportable<sup>2</sup>. Pourtant si l'Algoma a des intérêts dans les mines américaines de charbon, elle ne possède, sauf erreur, aucun gisement américain de minerai de fer. Ceci ne peut guère s'expliquer qu'à partir de la politique des compagnies exploitant le minerai à Steep-Rock.

\* \* \*

Reprenons donc cette question de l'approvisionnement en minerai de fer du point de vue non plus de l'aciérie mais du producteur de minerai. Il faut distinguer essentiellement deux groupes de producteurs, en fonction de la nationalité des intérêts. D'une part le groupe canadien<sup>3</sup> contrôle, nous l'avons vu, les gisements de l'île Bell et de Michipicoten, en utilise une part importante pour les aciéries locales, et exporte le reste. Le groupe canadien comprend en outre quelques petites exploitations telles que celle de la Noranda Mines à Port Robinson et de l'International Nickel à Copper Cliff, dont la production est soit réservée à une compagnie américaine comme dans le premier cas (Bethlehem Steel), soit distribuée à divers producteurs canadiens ou américains, comme dans le second.

Ce groupe a produit en 1956 à peine plus du quart de tout le minerai de fer, soit à peu près 4 millions de tonnes, et en a exporté les trois quarts, surtout en Europe de l'Ouest.

Le deuxième groupe est formé d'intérêts américains, ou à prépondérance américaine. Tel est le cas de l'Iron Ore Company of Canada qui exploite les gisements de l'Ungava et dont le financement a été assuré par la Hollinger Gold Mines, les intérêts Hanna et plusieurs compagnies sidérurgiques américaines.

Le bassin de Steep-Rock a été longtemps l'enjeu d'un conflit entre des intérêts canadiens et américains. En 1949, alors qu'un

1. *Shipping Reports*, 1956, *op. cit.*, vol. II, p. 100.

2. *Idem*, 1955, vol. III, p. 168.

3. Le contrôle de certains intérêts canadiens est passé récemment entre les mains de compagnies anglaises ou allemandes.

canadien, D. M. Hoggart, était président, on annonçait que les canadiens possédaient 55 p.c. des actions et les américains 45 p.c.<sup>1</sup> Depuis cette époque cependant les besoins financiers urgents ont amené la compagnie à se tourner vers les États-Unis et l'accession à la présidence de Cyrus Eaton a marqué la fin du contrôle canadien sur l'orientation de l'exploitation. En 1956, un accord était signé entre la Steep Rock Co. et la Cleveland Cliffs Iron Company, la première entreprise s'engageant à fournir à la seconde 48 millions de tonnes en dix ans. La production actuelle du bassin étant de 3.3 millions de tonnes, il reste peu de jeu à un accroissement quelconque des expéditions de minerai aux aciéries canadiennes<sup>2</sup>.

Le gisement de Marmora appartient à la Bethlehem Steel qui expédie le minerai à son usine de Lackawanna (New-York)<sup>3</sup>, et, des deux petites compagnies exploitant le minerai de Colombie-Britannique, l'une est certainement une filiale d'une compagnie américaine, l'autre l'est probablement aussi . . .

Ce groupe d'intérêts américains qui produit 79 p.c. du minerai canadien, ne vend guère plus de 6 p.c. de sa production au Canada.

\* \* \*

Résumons donc rapidement la situation des approvisionnements des entreprises sidérurgiques canadiennes. Le minerai de fer dont elles ont besoin vient de cinq sources différentes:

- |  |         |
|--|---------|
| a) de leurs propres mines au Canada . . . . .                              | 16 p.c. |
| b) de mines canadiennes appartenant à des<br>intérêts américains . . . . . | 16 p.c. |
| c) des États-Unis . . . . .  | 68 p.c. |
| d) d'autres pays étrangers . . . . .                                       | 2 p.c.  |

La situation des aciéries canadiennes est donc baroque. Les mines de la Dosco et de l'Algoma donnent d'assez fortes quantités de minerai mais dont la teneur en silice, aussi bien à l'île Bell qu'à Michipicoten, est telle que ces compagnies ne peuvent en utiliser qu'une partie et doivent aller chercher ailleurs d'autres minerais. Elles ne peuvent cependant les obtenir en quantité

1. *Financial Post*, 10 septembre 1949, p. 1.

2. *Financial Post Corporation Service*.

3. *Rapport préliminaire sur le minerai de fer au Canada*, 1956, op. cit., p. 15.

appréciable au Canada, car ces autres minerais sont entre les mains de compagnies américaines qui les expédient à leurs propres usines aux États-Unis. La Dosco et l'Algoma doivent donc aller s'approvisionner l'une au Brésil et au Libéria, l'autre aux États-Unis. Ce dernier cas est particulièrement ironique, puisque le fer de Steep-Rock, dirigé vers les ports américains, passe par le canal du Sault-Sainte-Marie aux portes mêmes de l'usine de l'Algoma, sans que celle-ci puisse l'utiliser.

La Stelco disposant de ses propres mines de fer aux États-Unis ne demande au Canada qu'une partie de ses approvisionnements. Du minerai de l'Ungava transbordé à Contrecoeur et qui remonte le Saint-Laurent et les lacs, une fraction seulement s'arrête à la Stelco.

On notera qu'il est certainement plus facile à la Stelco qu'aux autres compagnies canadiennes de s'approvisionner ainsi à des sources domestiques contrôlées par des intérêts étrangers, en raison de ses associations avec des compagnies américaines dans différents travaux de prospection ou de mise en valeur aux États-Unis comme au Canada. On relève en particulier à ce sujet, les rapports étroits de la Stelco et de la Youngstown Sheet and Tube Company qui est elle-même membre du groupe qui exploite le minerai de l'Ungava<sup>1</sup>. En dépit de telles facilités d'échange, l'essentiel des approvisionnements de la Stelco continue cependant de venir de ses propres mines aux États-Unis, qu'elle ne peut fermer et dont elle développe même, actuellement, l'outillage de concentration.

\* \* \*

La discussion qui précède explique donc le paradoxe d'une importation massive de minerai dans un pays qui exporte près de trois fois plus de minerai qu'il n'en consomme. Ce chassé-croisé du transport a-t-il des conséquences préjudiciables au fonctionnement optimum de l'industrie sidérurgique canadienne? La question n'appelle pas de réponse simple.

En premier lieu, le minerai de fer acheté aux États-Unis ne coûte pas plus cher à égalité de qualité que le minerai acheté au

1. Ces renseignements sont tirés du *Financial Post Corporation Service*, aux fiches de ces diverses compagnies.



Canada et il n'y a pas de tarif douanier entre les deux pays qui frappe les mouvements de minerai. On pourrait donc en conclure que les mouvements décrits plus haut ne présentent aucun inconvénient pour l'industrie nationale.

Mais ce n'est qu'une impression superficielle, ainsi qu'il ressort de l'étude du mécanisme de fixation des prix.

On a dit qu'une bonne part du minerai extrait au Canada est réservé à certains consommateurs américains. Les prix sont donc établis à forfait et ne sont pas soumis à la concurrence. Ils n'en sont pas moins basés traditionnellement sur le prix du minerai extrait de la région du lac Supérieur aux États-Unis, rendu au lac Érié, et contenant 51.5 p.c. de fer. Ce prix de base est ajusté à partir de critères précis pour tenir compte de la qualité et de la teneur des minerais. Les minerais à basse teneur se vendent donc à escompte et les minerais à haute teneur font prime en vertu d'une échelle déterminée.

Le prix de base doit être situé au niveau du coût des entreprises marginales de la région américaine du lac Supérieur. Or le minerai coûte de plus en plus cher dans cette région en raison des opérations de concentration qui sont devenues nécessaires dans bien des cas, et des difficultés croissantes d'extraction. Dans la mesure où les gisements canadiens, surtout ceux de l'Ungava et de Steep Rock, peuvent être exploités plus efficacement et que le transport ne compense pas entièrement cet avantage, les compagnies exploitantes doivent faire des profits importants.

Est-ce bien le cas? Il est difficile de le savoir pour des raisons évidentes. Néanmoins, en ne tenant compte que du bilan de la Steep Rock Iron Ore Co. pour 1956, on constatera que si les ventes de la compagnie se sont élevées à 36.6 millions de dollars, le profit net a été de 13.2 millions (après le paiement des intérêts sur la dette obligataire), soit 36 p.c. des ventes. Quel que soit le critère adopté, un tel niveau de profit est très élevé et il ne se maintient qu'en raison du prix de base déterminé comme il a été indiqué.

Il est donc possible que si les compagnies canadiennes avaient pu acquérir une partie des intérêts dans les gisements canadiens, leur permettant d'obtenir leur minerai au prix coûtant, directe-

ment ou indirectement, au lieu d'aller l'acheter aux États-Unis ou ailleurs, elles auraient fait une économie importante.

À titre simplement d'illustration, et sans vouloir donner au calcul qui suit une valeur de démonstration, si l'Algoma pouvait obtenir tout son minerai de Steep-Rock au prix d'extraction (comme si elle avait développé ce gisement elle-même), le coût de la tonne de fonte baisserait, semble-t-il, d'environ 10 p.c.<sup>1</sup> Ceci ne tient pas compte des économies réalisées par l'utilisation de minerais canadiens plus riches que le minerai actuellement importé des États-Unis.

Y aurait-il aussi une économie de frais de transport si les compagnies canadiennes s'approvisionnaient seulement à des sources canadiennes? La question appelle une réponse mitigée. Peut-être, la Dosco préférerait-elle s'approvisionner dans l'Ungava si la chose était possible aussi bien du point de vue technique que du point de vue des échanges commerciaux. L'étude serait à faire.

Les aciéries de Hamilton et de Port-Colborne feraient une économie certaine de frais de transport puisqu'elles paieraient le minerai de l'Ungava au prix de base fixé au lac Érié moins les frais de transport lac Ontario-lac Érié, alors qu'actuellement une partie de leur minerai leur coûte le prix de base lac Érié, plus les frais du transport du lac Érié au lac Ontario. Il est douteux cependant que l'économie soit appréciable.

Enfin l'Algoma verrait ses frais de transport diminués légèrement puisque le transport Sault-Sainte-Marie-Duluth et retour est plus long d'une journée de navigation que le trajet Sault-Sainte-Marie-Port-Arthur.

Tous ces éléments sont difficiles à chiffrer et on ne peut qu'insister sur la nécessité de procéder à une enquête sérieuse. On remarquera avec étonnement que l'annexe au rapport Gordon qui porte sur le fer et l'acier de base, laisse cette question de côté et que les chapitres qui ont trait au coût, à la productivité et aux frais de transport n'aborde pas la question du minerai de fer.

1. On suppose que les quatre cinquièmes du minerai de l'Algoma viennent des États-Unis, que le même minerai extrait par elle, à Steep-Rock lui coûterait les deux tiers du prix américain. Le prix moyen du minerai de l'Algoma serait donc réduit de  $4/5 \times 1/3 = 4/15$ ; comme le minerai compte pour à peu près 40 p.c. du prix de la fonte, la réduction du prix de la fonte serait donc de  $4/15 \times 40/100 = 16/150$  soit environ 10 p.c.

Il est pourtant évident que lorsqu'un marché est artificiellement constitué, toute modification de la structure du marché bouleverse la structure des coûts. Nous avons cherché à dégager ici le sens probable de ces modifications, des études techniques précises seraient nécessaires pour en confirmer la validité et en préciser l'ampleur.

\* \* \*

La situation assez curieuse décrite jusqu'ici est-elle susceptible de changer à brève échéance? Il a été précisé au début de ce texte que la production canadienne de minerai devrait s'accroître rapidement d'ici plusieurs années encore. La structure actuelle des échanges va-t-elle alors se maintenir et l'industrie sidérurgique canadienne dépendra-t-elle encore longtemps de l'étranger pour son minerai de fer?

La réponse à cette question dépend semble-t-il de trois facteurs: la croissance de la production totale de minerai, les plans de prospection des compagnies canadiennes, et les effets de la canalisation du Saint-Laurent.

Il faut savoir, en premier lieu, si la production canadienne va croître plus rapidement que les commandes futures déjà engagées; si tel était le cas, l'industrie canadienne deviendrait alors un débouché habituel et important pour les mines nationales. Ce genre de prévisions est toujours aléatoire, mais n'est pas inutile dans la mesure où il détermine la politique suivie par les compagnies exploitantes.

D'après un relevé récent du ministère canadien des mines, la production canadienne d'ici une dizaine d'années devrait se situer entre 46 et 60 millions de tonnes<sup>1</sup>. D'autre part, d'après le bureau des mines des États-Unis, en 1970, le Canada fournira 38 millions de tonnes à l'industrie américaine. Si l'on tient compte du fait que le Canada exporte déjà plus de 4 millions de tonnes à d'autres pays, que le développement du bassin minier du Nord de l'Ungava va servir principalement à accroître les exportations vers l'Europe, si l'on tient compte enfin des possibilités croissantes d'absorption du marché en Angleterre et en Allemagne et du peu d'élasticité de la production de la Suède, notre principal concur-

1. *Minerals, Canada and the World*, op. cit.

rent, on doit en conclure que la demande étrangère du minerai canadien va être aussi forte qu'elle l'est actuellement, par rapport au niveau de la production.

D'autre part, les meilleurs gisements non exploités sont actuellement entre les mains d'intérêts étrangers, américains surtout. L'énumération qui suit devrait le faire ressortir :

a) Les bassins du nord de l'Ungava sont contrôlés par des intérêts américains et allemands, de Cyrus Eaton et de Krupp en particulier<sup>1</sup>. C'est la continuation du bassin de l'Iron Ore Company.

b) Le gisement du Mont-Wright qui débouchera sur le Saint-Laurent à Shelter-Bay appartient à la Cartier Mining, filiale de la United States Steel Corporation. La production devrait atteindre 10 millions de tonnes vers 1965.

c) La zone C de Steep-Rock entrera en exploitation en 1960, et atteindrait une production de 3 millions de tonnes en 1969. Elle est louée à bail à l'Inland Steel Co. des États-Unis.

Que font les compagnies canadiennes pour assurer leur approvisionnement? Leur activité est très dispersée. La Dosco a procédé à des travaux sur l'île Bell pour accroître l'exportation, et se satisfait d'importer du minerai du Brésil ou du Libéria.

La Stelco semble s'être d'abord intéressée aux nouveaux procédés de concentration des minerais de faible teneur et a investi de fortes sommes aux États-Unis en s'associant à des intérêts américains dans la construction d'usines de concentration. D'autre part, toujours avec l'aide de compagnies américaines telles que Youngstown Sheet and Tube Company ou Peckands Mather and Company, elle a commencé à prospecter diverses régions du Québec et de l'Ontario. On ne connaît pas encore les résultats définitifs quant à la teneur et à l'abondance des minerais découverts. Cependant, comme la Stelco a rouvert les vieilles mines Bristol dans le comté de Pontiac pour en concentrer le minerai, et va en porter la production à 600,000 tonnes par an, tout semble indiquer que la compagnie n'a pas encore découvert le Pérou.

Enfin l'Algoma développe activement la mise en valeur de ses mines de Michipicoten, mais les problèmes techniques de

1. Et secondairement par des compagnies anglaises, telles que la Rio Tinto Mining Company of Canada.

l'élimination de la silice empêcheront toujours la compagnie de s'approvisionner autrement que pour une fraction de ses besoins à même sa production.

Le paradoxe reste donc entier et l'on ne voit pas comment la canalisation du Saint-Laurent en accroissant considérablement les mouvements de minerai de fer de l'Ungava à travers les Grands-Lacs, changerait la situation actuelle, à moins que les compagnies canadiennes modifient la nature et la portée de leurs engagements courants avec les compagnies américaines. La chose n'est pas certaine, et on en ignore le coût. Le fait que ces compagnies canadiennes appartiennent maintenant en partie à des intérêts anglais et allemands n'est pas à priori susceptible de transformer rapidement les coordonnées du problème.

\* \* \*

Concluons. En raison de leur taille relativement faible eu égard aux travaux à faire, les usines sidérurgiques canadiennes ont été incapables de développer elles-mêmes les bassins les meilleurs et les plus prometteurs du pays.

Les intérêts américains disposant de capitaux plus abondants l'ont fait à leur place. Le minerai extrait est venu combler aux États-Unis une carence qui se fait de plus en plus sentir.

Les compagnies canadiennes ont donc dû se contenter d'anciennes sources d'approvisionnement, américaines pour la plupart et dont le coût est, semble-t-il, plus élevé que celui des nouveaux gisements canadiens.

Tout se passe donc comme si les compagnies canadiennes étaient établies dans une position d'entreprises marginales aux États-Unis. Dans ces conditions, il est probable que l'acier coûte plus cher au Canada qu'il ne le devrait si l'intégration des mines et des usines avait eu lieu. Si cela est vrai, l'importation massive de produits de l'acier en dépit du tarif canadien est le résultat d'une productivité artificiellement basse des usines canadiennes. Le relèvement projeté du tarif canadien sur les produits de l'acier chercherait donc en partie à pallier les conséquences de piètres conditions d'approvisionnement. Le consommateur canadien est alors amené à payer la note du manque d'intégration entre les mines et les usines.

C'est une étrange compensation des investissements importants faits par le gouvernement fédéral pour faciliter la mise en valeur des mines de l'Ungava et de Steep-Rock.

Ces investissements, qui auraient dû servir à améliorer l'approvisionnement et sans doute à abaisser les prix de revient des usines canadiennes, ont contribué à accroître l'approvisionnement d'usines américaines qui livrent aux usines canadiennes sur leur propre marché une dure concurrence qu'on doit chercher ensuite à refluer en relevant les tarifs.

\* \* \*

On aura constaté l'écart qui sépare la discussion qui précède de celles qui ont longtemps agité l'opinion publique. Celles-ci s'attachaient à deux aspects de l'exploitation américaine du minerai de fer canadien: les redevances des compagnies aux gouvernements, et l'établissement d'aciéries au Canada par les compagnies américaines exploitant le minerai.

Le premier aspect de la question a été monté en épingle dans la province de Québec. L'Iron Ore en particulier, disait-on, ne payait que 100,000 dollars de redevance par an. On oubliait qu'elle devait en outre payer un certain pourcentage sur ses profits comme toute autre compagnie minière, soit 7 p.c. lorsque les profits dépassent 3 millions de dollars. Et l'on comparait alors la somme importante des redevances sur le pétrole que perçoit l'Alberta aux redevances insignifiantes que la province de Québec tire de son minerai de fer.

L'argument est spécieux. En 1956, la valeur du minerai de fer extrait dans la province de Québec était de 56 millions de dollars. Le gouvernement ne pouvant tout de même pas rassembler tous les profits de la compagnie après que celle-ci ait payé son impôt sur le revenu fédéral, il lui serait impossible de prélever, si l'on suppose toutes les difficultés applanies, plus que quelques millions de dollars (disons trois ou quatre) à même le résidu des bénéfices.

Le deuxième aspect du problème soulevé dans l'opinion publique, l'établissement d'aciéries, est plus sérieux. Les compagnies américaines cependant ne bougeront pas d'elles-mêmes. Le trajet

Steep-Rock-Ashtabula, port d'entrée du minerai sur le lac Érié, est plus court que le trajet Duluth-Ashtabula, et le trajet Sept-Îles-Ashtabula par la voie maritime du Saint-Laurent ne dépasse la distance de ce dernier port à Duluth que de 76 milles (soit 952 milles contre 876). Les compagnies américaines n'ont aucun intérêt à traiter leur minerai canadien sur les bords du Saint-Laurent, c'est-à-dire loin du charbon, alors qu'en l'amenant sur les bassins charbonniers américains, elles n'allongent en rien le transport traditionnel auquel elles se livraient lorsque le Messabi satisfaisait leurs besoins.

Il faudrait pour amener les aciéries américaines au Canada, une pression sérieuse du gouvernement. Il ne semble pas qu'elle doive se produire puisque les aciéries canadiennes déjà en place n'ont pas reçu d'aide pour sortir du guêpier où elles se sont fourvoyées.

Jacques PARIZEAU

**Le marché du fret maritime et l'évolution récente des taux**

Depuis l'affaire de Suez, les taux du fret maritime s'écroulent. Selon qu'il s'agit de pétroliers ou d'autres types de transport, les chutes s'échelonnent de 50 p.c. à plus de 80 p.c. des cours atteints à la fin de 1956. De tels mouvements sont spectaculaires mais demandent à être interprétés soigneusement.

On n'aura pas à s'étonner cependant de la quasi-indifférence des publications financières ou commerciales canadiennes devant de telles fluctuations. En définitive, la majeure partie du commerce extérieur du Canada dépend du transport ferroviaire, routier et lacustre. D'autre part, la quasi-disparition de la flotte marchande canadienne depuis la guerre a éliminé un groupe d'intérêts qui aurait pu maintenir un certain courant d'opinions ou de renseignements.

La canalisation du Saint-Laurent va vraisemblablement ranimer les études du transport maritime au pays. Les discussions récentes sur le transport du blé et d'autres marchandises pondéreuses de la tête des Grands Lacs aux ports du Saint-Laurent n'en ont pas moins révélé une méconnaissance du fret maritime qui ne peut que fausser les conclusions et égérer les recherches.